

Province de Québec
MRC Nicolet-Yamaska
Municipalité de Grand-Saint-Esprit

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le **8 juillet 2019** à 20h00 à la salle municipale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Francois St-Germain
Siège #2 - Philippe Gras
Siège #4 - Sylvain Laroche
Siège #5 - Richard Gingras
Siège #6 - Roxanne Bathalon

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Pascal Desrochers

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Julien Boudreault.
M. Frédérick Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire le déclare la séance ouverte.

2019-07-071

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 juin 2019
- 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX
 - 4.1 - Comptes du mois de juin et suivi financiers
 - 4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - AFFAIRES COURANTES
 - 6.1 - Dépot du rapport financier 2018
 - 6.2 - Défiérence du pavage suivi
 - 6.3 - Fermeture du bureau municipal pour les vacances
 - 6.4 - Embauche conjointe de l'inspecteur municipal
- 7 - VARIA
 - 7.1 - Levée de fossé
 - 7.2 - Fibre optique
- 8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CORRESPONDANCE
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Sylvain Laroche, appuyé par Roxanne Bathalon et adopté unanimement.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2019-07-072

3.1 - Séance ordinaire du 3 juin 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Richard Gingras et appuyé par Francois St-Germain d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX

2019-07-073

4.1 - Comptes du mois de juin et suivi financiers

7 BELL MOBILITÉ CELLULAIRE			
201900111 (I)	4172	2019-06-18 Communcation juin	19.50 \$
19.50 \$			
33 HYDRO-QUEBEC			
201900112 (I)	4173	2019-06-18 Fact. 695502177927	782.39 \$
201900116 (I)	4177	2019-07-02 Fact. 645101992910	3 185.27 \$
3 967.66 \$			
57 MRC NICOLET-YAMASKA			
201900113 (I)	4174	2019-06-18 Quote part 3/3	12 737.33 \$
12 737.33 \$			
72 INFOTECH			
201900117 (I)	4178	2019-07-08 Fact. 201906619	68.99 \$
68.99 \$			
103 Deloitte SENCRL			
201900118 (I)	4179	2019-07-08 Fact. 8000594863	2 299.50 \$
2 299.50 \$			
131 Eurofins Environex			
201900119 (I)	4180	2019-07-08 Fact. 483898	576.03 \$
576.03 \$			
135 RIGIDBNY			
201900120 (I)	4181	2019-07-08 Vidange juillet	2 280.21 \$
2 280.21 \$			
247 SOGETEL INC			
201900114 (I)	4175	2019-06-18 Communication mai	39.89 \$
39.89 \$			
405 BEAUDRY ET MORIN INC.			
201900121 (I)	4182	2019-07-08 Fact. 225665	496.70 \$
496.70 \$			
423 VISA DESJARDINS			
201900115 (I)	4176	2019-06-18 Achat mai	545.98 \$
545.98 \$			
468 Financière Banque Nationale			
201900110 (I)	4171	2019-06-10 Interet regl. 141	4 104.00 \$
4 104.00 \$			
471 EXCAVATION GUÉVIN ET LEMIRE			
201900122 (I)	4183	2019-07-08 Fact. 17153	17 040.21 \$
17 040.21 \$			
492 FONDS INFORMATION SUR LE			
201900123 (I)	4184	2019-07-08 Fact. 201803597932	12.00 \$
12.00 \$			
536 WAJAX, Génératrice Drummond			
201900124 (I)	4185	2019-07-08 Fact. VN0937	1 643.05 \$
1 643.05 \$			

541 MAHEU & MAHEU			
201900125 (I)	4186	2019-07-08 Fact. D6300019	316.18 \$
316.18 \$			
634 NEOPOST CANADA LTD			
201900126 (I)	4187	2019-07-08 Fact. 2442127	136.82 \$
136.82 \$			
659 Services financiers de Lage Landen			
201900127 (I)	4188	2019-07-08 Fact. 7168491	26.66 \$
26.66 \$			
689 Les entreprises René Marcotte			
201900128 (I)	4189	2019-07-08 Fact. 86	2 111.10 \$
2 111.10 \$			
716 Weblex Design inc.			
201900129 (I)	4190	2019-07-08 Fact. 50180	2 557.25 \$
2 557.25 \$			
Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000			50 979.06 \$

Il est proposé par Francois St-Germain et appuyé de Philippe Gras d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

ADOPTÉE

4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant

Le maire fait état des travaux qui ont été effectués durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

6 - AFFAIRES COURANTES

2019-07-074 6.1 - Dépôt du rapport financier 2018

Il est proposé par Francois St-Germain et appuyé de Roxanne Bathalon d'accepter le rapport financier 2018 produit par la firme Deloitte, l'exercice 2018 c'est terminé avec un surplus de 31 642\$.

2019-07-075 6.2 - Déficience du pavage suivi

CONSIDERANT Les offres faites par Construction et Pavage Boisvert;

CONSIDERANT Que la municipalité n'a pas accepté les offres;

Il est proposé par Richard Gingras et appuyé de Sylvain Laroche de déposer la contre offre suivante :

- Une retenue permanente de 75 000\$
- L'obligation pour l'entrepreneur de terminer la liste des déficiences de projet
- L'obligation pour l'entrepreneur de reprendre le lignage des sections pavées
- L'obligation pour l'entrepreneur d'offrir une garantie supplémentaire de 24 mois

2019-07-076 6.3 - Fermeture du bureau municipal pour les vacances

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Roxanne Bathalon d'autoriser le directeur général à fermer le bureau municipal du 15 juillet au 1 août pour les vacances.

2019-07-077 6.4 - Embauche conjointe de l'inspecteur municipal

Suite à l'embauche par Sainte-Monique d'un nouvel inspecteur municipal, il est proposé par Roxanne Bathalon et appuyé de Philippe Gras, d'autoriser le maire et le directeur général à requirir aux services de celui-ci pour un montant de 28.02\$/heure. Les frais engendrés seront facturés par la municipalité de Sainte-Monique.

7 - VARIA

7.1 - Levée de fossé

Le conseiller Richard Gingras s'informe à savoir quand seront terminés les levées de fossés.

7.2 - Fibre optique

Le conseiller François St-Germain s'informe des répercussions du projet de fibre optique de la MRC. Le maire l'avise que la municipalité n'est pas incluse dans ce projet ayant déjà défrayé ces coûts en 2012.

8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondues séance tenante.

9 - CORRESPONDANCE

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

2019-07-078

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Roxanne Bathalon propose de lever la séance à 20.25 hrs.

ADOPTÉE

Julien Boudreault, maire

Frédéric Marcotte, d.g. et sec-très.

Je, Julien Boudreault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Julien Boudreault, maire